

Déclaration liminaire de la CGT-INRA

Dans les universités, la mobilisation s'accroît de plus en plus pour rejeter la loi « LRU » (Loi « Libertés et Responsabilités des Universités », dite Loi « Péresse ») sous l'impulsion des étudiants, mobilisés en grand nombre dans au moins une vingtaine d'universités.

La CGT-INRA, qui a fait sien le combat pour l'abrogation de cette loi avec sa participation active à [l'Appel des Cordeliers*](#), **considère cette lutte tout à fait essentielle pour l'avenir et des universités et celui des organismes de recherche publique**, notamment au travers des UMR maillon faible des EPST dans une conjoncture où Madame la Ministre elle-même entend les mettre sous la coupe des universités au moins pour la plupart d'entre elles au CNRS, qu'en sera-t-il pour celles de l'INRA ? Madame la Présidente nous vous repons à nouveau la question !

La loi « LRU » en organisant la concurrence entre les universités (avec demain des universités pour pauvres et des universités pour riches ?) **fait de l'Enseignement Supérieur un service marchand comme un autre.**

Les événements récents au CNRS (comme l'interdiction *sine die* d'avoir son propre programme de recherche), dans la logique du Pacte pour la Recherche, montrent l'acharnement du gouvernement à essayer de détruire le CNRS. Ne l'attaquant pas de front, il s'est doté d'outils à sa merci tels que l'ANR (Agence Nationale pour la Recherche) ou l'AERES (l'Agence de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur).

L'ANR, par son importance financière, supérieure au budget de biens des EPST, pilote des portions grandissantes de la recherche publique, tandis que l'AERES décidera à terme de l'avenir et de la pérennité des laboratoires et des départements de recherche suivant des critères échappant à tout contrôle de la communauté scientifique. Avec un levier sur les finances et un autre sur les structures des organismes de recherche publique et leur transformation en agences de moyens pour les Universités dont la LRU favorise l'éclatement, **comment croire que l'INRA restera à l'écart de cette tourmente destructrice ?**

Les lois « LRU » et « Pacte de la recherche » visent à soumettre l'Enseignement Supérieur et les organismes de recherche aux aléas de la politique gouvernementale et les subordonner à des intérêts industriels à courte vue. Nous nous sommes battus et nous battons contre cette conception étriquée de la recherche publique.

La recherche y compris agronomique doit avant tout être facteur d'accroissement des connaissances et du bien être du plus grand nombre, pas pour servir le profit de certains. C'est aussi pour ça que nous réclamons des moyens humains et matériels nous protégeant des pressions politiques ou économiques, afin d'être crédibles aux yeux de tous dans ce que nous préconisons. C'est cet état d'esprit et cette logique que cherchent à briser la LRU dans la droite ligne du Pacte pour la Recherche, la logique « projets » comme les PRES, comme les RTRA, comme les pôles contribue à l'éclatement et à la déliquescence recherchée des organismes publics de recherche.

La loi « LRU » est un pas supplémentaire dans la liquidation des organismes publics de recherche : nous, comme les étudiants qui se mobilisent aujourd'hui et comme bon nombre d'organisations syndicales, exigeons son abrogation.

De plus, cette loi prévoit des embauches temporaires, encore des CDD et des précaires, au lieu et place de recrutements de titulaires. Au risque de nous répéter, seuls des personnels titulaires à l'abri, grâce au statut, des pressions politiques ou économiques sont à même de garantir une recherche réellement indépendante.

Et si des crédits supplémentaires sont investis dans les universités, ce dont se glorifie la Ministre, ce sont surtout sur des mesures ciblées ou des crédits d'impôts. Pour les organismes, il s'agit pour l'essentiel de transferts de charges (les retraites payées par l'État passent à la charge des organismes par exemple), ce qui pourrait aussi ne pas être sans conséquence sur le Code des Pensions Civiles et Militaires, autrement dit : notre budget en effectifs et en fonctionnement stagne.

Dans le projet de budget 2008, aucune création de postes n'est prévue; tandis que 22.500 emplois sont supprimés dans la Fonction Publique.

Tous ensemble, exigeons :

l'abrogation de la loi « LRU » et du « Pacte pour la recherche », le transfert des crédits de l'ANR aux organismes publics, la suppression de l'AERES

Et luttons pour un véritable service public de recherche et d'enseignement supérieur au service de tous.

Pour les universités et les organismes nous revendiquons :

- des moyens en postes statutaires et en crédits de base permettant d'améliorer l'encadrement des étudiants et le développement de la recherche et de l'enseignement,
- l'arrêt du pilotage tous azimuts de la recherche par le ministère et le respect de la nécessaire cohérence nationale de la recherche.

Avec les toutes les organisations syndicales de la Fonction Publique, nous revendiquons une revalorisation de nos salaires.

Pour toutes ces raisons et d'autres que nous ne développerons pas ici, notamment pour la défense des régimes de retraite et le retour aux 37,5 années de cotisations, la CGT-INRA appellera tous les agents à faire grève le 20 novembre.

Nous souhaitons aujourd'hui :

- **que la Direction Générale nous fasse le point à ce CTP sur les conséquences pour l'Institut de la Loi « LRU » (le refus réitéré à deux reprises d'en discuter au Conseil Scientifique National n'est pas de bon augure) ;**
- **et si possible que Madame Guillou nous donne des informations sur ses dernières rencontres avec la tutelle : les propos de notre Présidente Directrice Générale (sur la LRU, les PRES, Grenelle, l'AERES, l'ANR, les pôles...) rapportés par l'AEF (2/11) n'étant pas de nature à rassurer sur la politique qu'entend suivre la direction pour sauvegarder notre Institut.**

* L'Appel des Cordeliers : pétition en ligne à cette adresse :
<http://www.universite-recherche-democratie.fr/phpPetitions/index.php?petition=2>